



12 mai 2017

Notre association a rencontré, les 2 et 11 mai, l'Aménageur SPLA Paris Batignolles, nommé mi-décembre 2016, en la personne de son Directeur Général, Jean-François DANON et ses équipes

Après un bref rappel des objectifs de l'association, avec remise des certains des documents projetés en Assemblée Générale (*ce que nous avons obtenu* au cours de la concertation et *ce que nous souhaitons encore obtenir*), Monsieur Danon rappelle que 2017 est une phase d'études avec lancement des marchés pour désigner les Bureaux d'Etudes Techniques - BET en vue de nommer 2 Assistances à Maitrise d'Ouvrage - AMO sur la problématique du développement durable et pour poursuivre la définition du projet, avec l'architecte Yannick Beltrando.

M. Danon rappelle que SPLA est mandaté pour agir dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC *Saint-Vincent de Paul* votée en Conseil de Paris le 13 décembre 2016 (à retrouver sur le site de l'association dans l'article du 27 novembre 2017 <http://www.quartier-saint-vincent-de-paul-paris.fr/2016/11/importantes-deliberation-soumises-au-conseil-darrondissement-2811-et-de-paris-1312/> et la vidéo du 21/12 <http://www.quartier-saint-vincent-de-paul-paris.fr/2016/12/creation-de-la-zac-svp-et-nomination-de-lamenageur-au-conseil-de-paris-le-13-dec/> et s'en tient donc, à ce stade, au projet défini.

Pour autant, et en particulier :

- Il évoque, sans plus de précisions, un partenariat positif avec la **fondation Cartier**.
- Il apporte des précisions sur la nature des 50% de **logements sociaux** (PLAI, PLUS, PLS et PLI) et 20% de logements intermédiaires (LLI).
Il a entendu nos suggestions de réaliser des logements sociaux en ULS (Usufruit Locatif Social) et en accession en usufruit.
Il confirme être favorable à la dispersion des logements sociaux dans tous les bâtiments ... ce qui faisait partie des points importants obtenus pendant la concertation.
- Il a entendu l'information que nous avons obtenu le jour même de la Mairie de Paris à savoir que *la ville s'est engagé à réserver 500 logements pour du personnel AP-HP sur le contingent Paris-Habitat. La localisation de ces logements n'est pas fléchée. Mais si Paris-Habitat est titré sur SVP, il est fort possible (et souhaitable) qu'une part des logements [le soit] pour le personnel de l'AH-HP.*
- Nous avons fait part de nos interrogations sur la conservation du **bâtiment Lelong**, d'une part difficilement adaptable à du logement social (pour éviter une trop grande concentration sur trop peu de bâtiments) et, d'autre part, dont le « charme » actuel devrait disparaître du fait de sa surélévation et d'une vraisemblable enveloppe extérieure pour l'isoler.
Pour SPLA la remise en question de sa conservation n'est pas d'actualité mais notre questionnement a semble-t-il été entendu.
- SPLA va lancer une étude indépendante sur la mobilité pour apprécier les besoins en matière de **parking** souterrain qui tiendra compte, outre des besoins de l'opération, de la suppression des stationnements existants actuellement Avenue Denfert Rochereau et Boulevard Raspail et dans quelques autres rues voisines. Là encore les riverains que nous sommes seront associés à l'analyse des résultats.

La concertation, la participation, la co-conception (termes utilisés par M. Danon) va reprendre et se déroulera selon des formes adaptées, en fonction des objets et phases de l'opération.

Prochaines rencontres: Un Comité d'Organisation de la Concertation – CoC en septembre, suivie par une réunion sur le phasage de l'opération et une autre vers la fin de l'année sur les modalités de commercialisation du projet auprès des promoteurs publics et privés. Et des groupes de travail spécifique sur des points précis comme l'usage des espaces verts. Les premières consultations de promoteur devraient être lancées début 2018 et dans le cadre de la concertation les riverains seront amenés à donner leur avis.